

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/341

Adhésion de la Ville de Lyon à l'AMRAE - Fonction de risks management des assurances

Direction des Affaires Juridiques et Assurances

**Rapporteur** : M. CORAZZOL Guy

<b>SEANCE DU 7 JUILLET 2014</b>
---------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : M. CUCHERAT Yann

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2014/341 - ADHESION DE LA VILLE DE LYON A L'AMRAE -  
FONCTION DE RISKS MANAGEMENT DES ASSURANCES  
(DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET  
ASSURANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'AMRAE est une association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise créée en 1993. Elle accompagne les organismes privés ou publics dans l'atteinte de leurs objectifs stratégiques et opérationnels pour leur permettre d'améliorer leurs performances et de maîtriser leurs risques.

L'AMRAE rassemble les acteurs majeurs des métiers du risque (responsables des assurances, responsables juridiques, responsables de la gestion des risques).

Elle aide les membres à développer, exposer et faire évaluer les méthodologies de gestion des risques.

Elle répond aux besoins d'information des pouvoirs publics en matière de gestion des risques.

Elle entretient en permanence les meilleures relations avec les autres associations de l'environnement du risque dans un esprit de coopération.

Une antenne régionale a été créée à Lyon regroupant des professionnels de l'assurance dans le milieu privé et public.

Compte tenu de l'intérêt de ce réseau d'échanges de bonnes pratiques et de partage de compétences qui constituerait un outil de travail utile à la direction des Assurances en charge de la gestion des contrats d'assurances, je vous propose d'adhérer à ce réseau.

Le montant de la cotisation annuelle est de 550 € HT plus 80 € HT de frais de dossier, soit 756 € TTC.

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

**DELIBERE**

1 – L'adhésion de la Ville de Lyon à l'AMRAE est approuvée.

2 – Le directeur des Assurances assistera aux réunions de l'antenne locale et aux colloques organisés chaque année.

3 – Le montant de la cotisation est de 756 € TTC. Pour maintenir l'adhésion de la Ville les années suivantes, l'évolution de ce tarif sera adoptée sans nouvelle décision du Conseil municipal.

4 – La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget, programme ASSURANCES, nature 6188, fonction 020.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. CORAZZOL